

Cœur d'Ostrevent

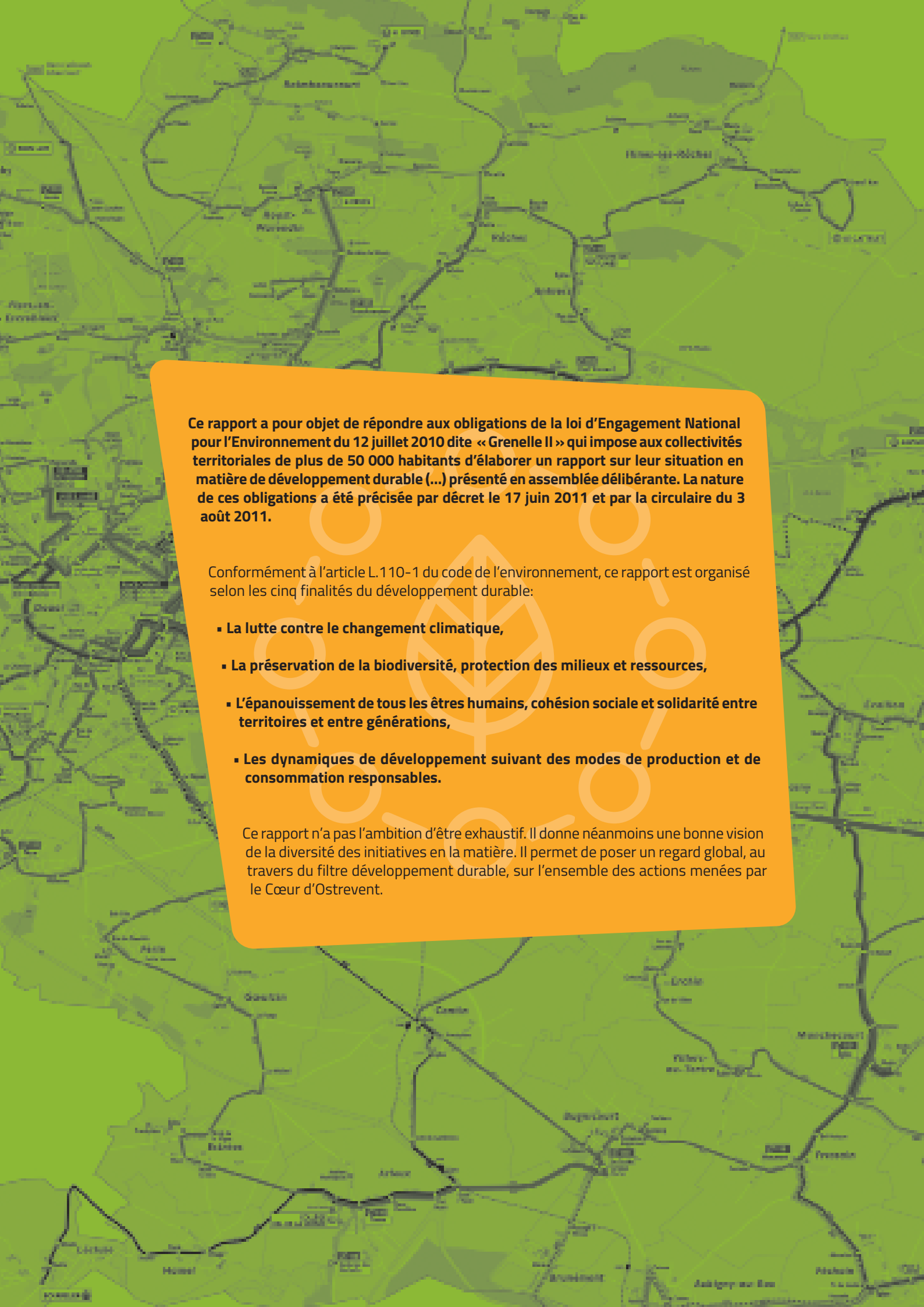
RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2020



Cœur Communauté
d'Ostrevent de Communes

SCOT
GRAND DOUAISIS
DYNAMIQUE
CLIMAT



Ce rapport a pour objet de répondre aux obligations de la loi d'Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » qui impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (...) présenté en assemblée délibérante. La nature de ces obligations a été précisée par décret le 17 juin 2011 et par la circulaire du 3 août 2011.

Conformément à l'article L. 110-1 du code de l'environnement, ce rapport est organisé selon les cinq finalités du développement durable :

- **La lutte contre le changement climatique,**
- **La préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources,**
- **L'épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,**
- **Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**

Ce rapport n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il donne néanmoins une bonne vision de la diversité des initiatives en la matière. Il permet de poser un regard global, au travers du filtre développement durable, sur l'ensemble des actions menées par le Cœur d'Ostrevent.



SOMMAIRE

PAGE 4

—
**LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE**
—

PAGE 8

—
**PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ,
PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES**
—

PAGE 10

—
**FAVORISER LA COHÉSION ET LA MIXITÉ SOCIALE.
PARTICIPER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS
LES ÊTRES HUMAINS**
—

PAGE 14

—
**ENCOURAGER DES DYNAMIQUES
DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES**
—

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE



Fin 2019, le nouveau **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** a été validé. Pour rappel, la communauté de communes a transféré la compétence « élaboration et animation du PCAET » au Scot et s'est mobilisée dès 2018 dans les groupes de travail afin d'engager l'ensemble du Douaisis dans une trajectoire pour un **territoire sobre et neutre en carbone à horizon 2050**. Au-delà, 2 grandes ambitions transversales relatives à la qualité de l'air et l'adaptation seront appliquées à travers le programme d'action.

Pour rappel, la **sobriété** vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective (moins usage de la voiture, alimentation plus locale et de meilleure qualité, etc.).

La **neutralité carbone** a pour objectif de parvenir à des émissions nulles de dioxyde de carbone (CO₂). Pour ce faire, en complément d'une réduction forte des consommations énergétiques via la sobriété, il faut renforcer les capacités de séquestration naturelles du territoire, puis recourir à des actions de coopération locales puis à la compensation pour neutraliser les émissions résiduelles et incompressibles du territoire.

ADHÉSION À ATMO HAUTS DE FRANCE

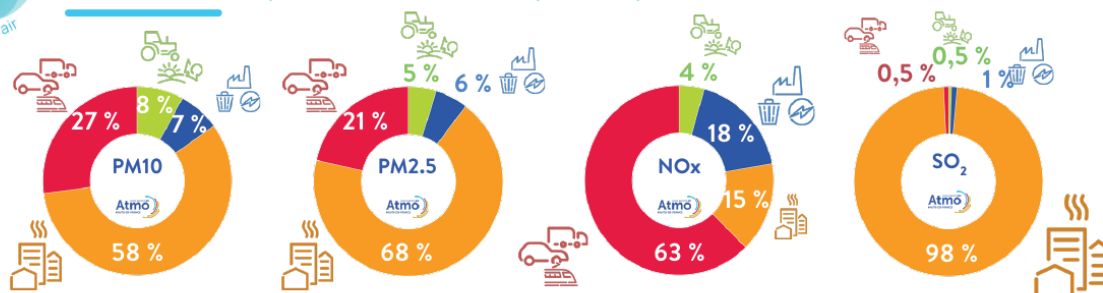


Responsable de 48 000 morts par an en France, l'air est une problématique sanitaire, économique et politique incontournable, mais aussi une attente sociétale de plus en plus prégnante. L'amélioration de la qualité de l'air est

un enjeu partagé, à la ville comme à la campagne. **Cœur d'Ostrevent adhère et s'appuie sur ATMO Hauts de France** organisme expert, association neutre et indépendante mais dont la crédibilité est reconnue. Atmo met sa capacité d'action à la disposition de la collectivité afin de l'aider à intégrer la qualité de l'air dans les actions en matière d'attractivité, d'urbanisme, de mobilité, de qualité de vie et d'environnement.



Zoom sur 4 polluants atmosphériques en 2015



Sur la CC Cœur d'Ostrevent, les émissions de particules fines PM2.5 et PM10 sont issues en grande partie du secteur résidentiel-tertiaire (chauffage au bois principalement), avec comme parts respectives 68% et 58%. Ce secteur contribue également à la quasi-totalité des émissions de dioxyde de soufre (98%).

Les émissions d'oxydes d'azote sont issues majoritairement du secteur des transports (63%), suivi du secteur de l'IDEC (18%) et du résidentiel tertiaire (15%).

Secteurs d'activité :

- Transports
- Résidentiel Tertiaire (chauffage, etc.)
- Industries, déchets, énergie et construction (IDEC)
- Agriculture et autres sources d'origines naturelles, etc.

Polluants :

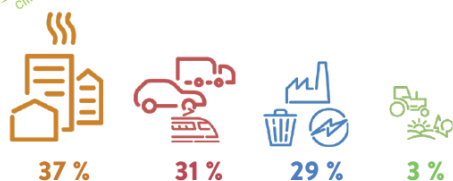
- NOx** : oxydes d'azote
- PM2.5** : particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (2,5 µm)
- PM10** : particules de diamètre inférieur à 10 micromètres (10 µm)
- SO₂** : dioxyde de soufre

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2015_M2017_V2

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-hdf.fr



Origines des gaz à effet de serre (GES*) directement émis



Le secteur du résidentiel-tertiaire contribue à 37% des émissions de gaz à effet de serre sur ce territoire devant les transports (31%), le secteur de l'IDEC (29%) et les sources agricoles et naturelles (3%).

Pour l'année 2015, les émissions de GES sont d'environ 290 kilotonnes eq CO₂, soit moins de 1% du total des émissions régionales.

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2015_M2017_V2

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ (eq CO₂) prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (eq CO₂) à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) (rapport CCNUCC 2017 du CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).

L'évolution des concentrations annuelles depuis 2008

Particules PM10



Ozone (O₃)



Particules PM2.5



Dioxyde d'azote (NO₂)

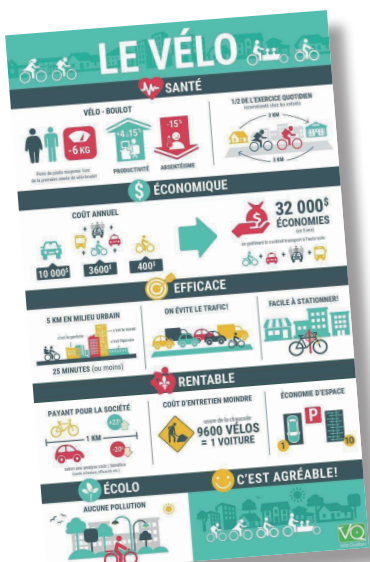


La CC Cœur d'Ostrevent ne disposant pas de station de mesures, le bilan reprend les mesures du département du Nord.

Les teneurs en particules PM10, en PM2.5 et en dioxyde d'azote (NO₂) ont diminué respectivement de 25%, de 36% et de 31 % par rapport à 2008. Alors que la baisse des concentrations en NO₂ est régulière sur toute la période, les teneurs des particules PM10 et des PM2.5 se stabilisent depuis 2014. Les teneurs en ozone (O₃) indiquent une hausse de 16% par rapport à 2008. L'année 2018 a été exceptionnelle pour les concentrations d'ozone évaluées sur l'ensemble de la région.

DÉVELOPPER DES MOBILITÉS ACTIVES

Le Cœur d'Ostrevent a participé activement à l'élaboration du **schéma directeur modes doux** porté par le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis. Ce document stratégique finalisé en 2019 a pour objectif de faire progresser la part modale du vélo et de la marche à pied notamment pour les loisirs et les déplacements domicile-travail.



L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER (ERBM)



Le plan «Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier» vise à améliorer le développement économique et les conditions de vie des habitants du bassin minier en réhabilitant 23 000 logements sur 10 ans. Ce plan se décline en Cœur d'Ostrevent par la mise en œuvre d'une **démarche intégrée, stratégique et transparente**.

Les opérations de rénovation des cités minières s'inscrivent dans une **démarche globale et concertée** :

- **Globale**, parce qu'au-delà de la réhabilitation du logement et de l'amélioration de la performance énergétique, il appartient de valoriser le cadre de vie des cités minières par un traitement plus ambitieux et durable des enjeux

publics ; d'accueillir de nouvelles fonctions urbaines ; d'améliorer l'attractivité de ces quartiers pour permettre une diversification.

- **Concertée**, parce qu'elle doit permettre d'associer l'ensemble des partenaires ; de veiller à une meilleure centralisation entre la politique patrimoniale des bailleurs et les politiques d'aménagement des collectivités ; d'associer les citoyens.

Début 2020 **les 6 schémas directeurs ont été engagés**, et **4 sont finalisés et approuvés** par leur comité de projet respectif (Hornaing - cité Heurteau ; Pecquencourt - cité Barrois ; Somain - cités Bois Brûlé et Chauffour).

Les travaux de rénovation des logements ont démarré au printemps 2019 avec SIA Habitat pour les 153 logements de la cité Heurteau (et une trentaine de logements rénovés a déjà fait l'objet d'une livraison) pour un programme évalué à 11,5 M€.

Le démarrage des travaux des 5 autres cités minières est programmé, avec dès le 2ème trimestre 2020, la 1ère tranche (107 logements) de la cité Barrois par Maisons & Cités (les cités Agache à Fenain et Bois Brûlé à Somain suivront dès le mois de septembre 2020).

Globalement et sur la durée, c'est **une enveloppe financière potentielle de près de 9M€** qui sera mobilisée par Cœur d'Ostrevent.

LA PRÉVENTION DES INONDATIONS ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La nouvelle compétence obligatoire « **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** » (GEMAPI), obligatoire depuis le 1er janvier 2018 pour le EPCI-FP nécessite de rénover la gouvernance en matière de gestion hydrographique sur les territoires.

Cette nouvelle responsabilité pour les EPCI impose à la fois de construire un projet ambitieux, justement dimensionné au regard des capacités financières des collectivités, et coordonné afin de garantir l'efficacité des actions.

Les impacts évalués du changement climatique sur la ressource en eau sont multiples :

Augmentation des périodes de sécheresses et canicules en été, baisse des niveaux des eaux superficielles, baisse de la recharge des nappes, dégradation de la qualité des cours d'eau...

Les prévisions révèlent une multiplication des phénomènes pluvieux extrêmes, hivernaux comme estivaux, des crues intensives, des débordements des cours d'eau brutaux et une difficulté croissante d'évacuer les eaux en période de crue.

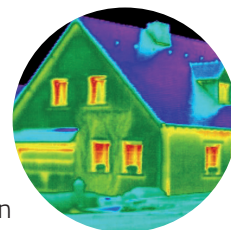
Il y a nécessité donc à agir aujourd'hui pour adapter l'aménagement du territoire et améliorer la résilience du bassin versant de la Scarpe aval face à des phénomènes de pluies brefs et intenses.

Cette nouvelle compétence est un aussi enjeu majeur pour préserver les milieux aquatiques (notamment les zones humides de qualité exceptionnelle : Tourbière de Vred, Marchiennes...).

Dès 2018, la mise en œuvre de la compétence a été confiée au **SMAHVSBE** (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Scarpe et du Bas-Escaut) qui s'est engagé dans un processus de transformation interne pour mettre en œuvre cette nouvelle compétence.

Ainsi, en 2019, la communauté de communes a poursuivi l'accompagnement du SMAHVSBE sur la transformation du syndicat en **Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (EPAGE) ainsi que dans la définition des cahiers des charges pour élaborer les Plans pluriannuels de gestion des cours d'eau.

L'ESPACE INFO ÉNERGIE DE CŒUR D'OSTREVENT



Porté par l'association INHARI, l'Espace Info Energie (EIE) est un service d'information gratuit, neutre et indépendant sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (écogestes, isolation, chauffage, ventilation, aides financières...). L'EIE est financé par la communauté de communes Cœur d'Ostrevent, la Région Hauts-de-France et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).



Les demandes de conseils ont pratiquement doublé par rapport à 2018, passant à **757 demandes en 2019**. 90% des conseils ont été apporté par téléphone ou en rendez-vous à Lewarde ou en permanences délocalisées.

L'Espace Info Énergie estime qu'il a contribué à générer **2 367 792 € de travaux de rénovation énergétique** sur le territoire en 2019.

A noter également que l'EIE propose de réaliser gratuitement un cliché thermique des façades des maisons. Les clichés sont réalisés depuis la rue, quand les conditions climatiques sont propices (temps couvert, températures très basses). La photo permet de montrer tous les endroits par lesquels la chaleur peut s'échapper, et ensuite de donner des conseils sur les possibilités de rénovation énergétique et sur les aides financières disponibles.

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Cœur d'Ostrevent a réussi à maintenir un service de collecte des déchets ménagers des plus complets, en porte-à-porte, sans que les dépenses, conséquentes, qui en découlent ne connaissent d'augmentation, le coût aidé par habitant étant même en légère diminution entre 2015 et 2018, passant de 110 à 107 €/hab.

Cela a été rendu possible par l'adaptation et la modernisation de quelques services (collecte des déchets végétaux et collecte des encombrants), mais surtout par l'implication constante des habitants dans le tri de leurs déchets, et la prise de conscience de la nécessité d'en réduire le volume. A ce titre, l'année 2019 a été remarquable, avec une diminution des tonnages collectés de plus de 20kg par habitant.

CHIFFRES CLÉS 2019 :

Le tri et le recyclage de :

- acier : 105 t
- aluminium : 8 t
- papier/carton : 1030 t
- PET : 263 t
- PEHD : 61 t
- verre : 3337 t

ont permis d'économiser globalement 2 346 t équivalent CO₂.

• 20,46 kg : diminution constatée en 2019 de la quantité de déchets collectés par habitant du territoire (hors déchèteries), par rapport à 2018.



Dans le détail :

- 5,20 kg/hab pour les Ordures Ménagères Résiduelles
- 1,91 kg/hab pour les emballages recyclables et le papier/carton
- + 2,04 kg/hab pour le verre
- 11,74 kg/hab pour les déchets végétaux
- 3,65 kg/hab pour les encombrants

199 739 tonnes de déchets ont été traitées par le SIAVED en 2018 ,dont :

- 80 857 t d'ordures ménagères résiduelles, traitées en grande partie au Centre de Valorisation Énergétique (92%),
- 30 269 t de collecte sélective (y compris le verre) traitées sur 2 centres de tri,
- 6 620 t de déchets végétaux, issus de la collecte en porte à porte , traités sur 4 plate-formes de compostage,
- 3 216 t d'encombrants, issus de la collecte en porte à porte, qui subissent un tri sur deux sites également,
- et 78 777 t issues des déchèteries.

Sur ce total, 97 682 t ont fait l'objet d'une valorisation matière (recyclage de la collecte sélective, d'une partie des encombrants, compostage), et 100 555 t ont fait l'objet d'une valorisation énergétique par l'intermédiaire de l'unité d'incinération de Douchy-les-Mines (production d'électricité et de chaleur à destination d'un réseau de chauffage urbain).

LE DEVENIR DU SITE FERROVIAIRE DE SOMAIN

La mission d'accompagnement opérationnel consulaire (Pôle Euralogistic, Ports de Lille, Chambre de Commerce, 2A2F) lancée fin 2017 a permis d'apporter une expertise et la mise en place d'un plan d'actions concret avec une vocation économique.

6 axes de travail (recyclage, économie circulaire, Hub ferroviaire...) sont à l'étude afin de pérenniser l'existence du site ferroviaire dont un axe prometteur qui est celui de la « Route de la soie »

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

Abondance de milieux humides, de cours d'eau, flore et faune remarquables : le patrimoine naturel de Cœur d'Ostrevent est exceptionnel à plus d'un titre. Près de la moitié de son territoire est classé dans divers programmes de préservation de la biodiversité : zones Natura 2000, réserves naturelles régionales, Espaces naturels sensibles du Nord, etc. Pour sauvegarder cette richesse, une politique en faveur de l'environnement est menée de manière partenariale depuis plusieurs années par Cœur d'Ostrevent avec également des actions à destination du grand public et des communes.

FORÊT DOMANIALE DE MARCHIENNES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT



En 2019 Cœur d'Ostrevent a signé une convention de partenariat avec l'ONF et CC Pévèle Carembault pour préserver la forêt de Marchiennes et améliorer les conditions d'accueil des visiteurs. En effet, c'est un espace de nature de 800 ha qui est très apprécié par les habitants et les touristes, constituant le poumon vert du territoire mais également un cœur de biodiversité remarquable, et un site privilégié pour les activités de pleine nature (randonnées pédestres, vélo, équestres, joggeurs...).

Outre son rôle essentiel dans la gestion des eaux du bassin de la Scarpe, la forêt abrite plusieurs espèces animales protégées au niveau européen. Par exemple le Triton crêté qui trouve refuge dans les zones humides, et le Pic noir qui affectionne les vieux arbres.

VERS UNE NOUVELLE AMBITION TOURISTIQUE POUR LA VALLÉE DE LA SCARPE

La création d'activités ou d'événements sur la Scarpe représente un attrait majeur pour les habitants et les touristes en quête de ressourcement et de découverte des patrimoines. La qualité des infrastructures d'accueil et des prestations nautiques tout comme le respect de la réglementation sont des préalables nécessaires pour proposer une expérience de visite réussie.

Une Charte d'intention pour valoriser l'existant et projeter une ambition touristique a été rédigée de manière concertée en 2019.

La Scarpe est donc support d'un **tourisme fluvestre** en plein essor, l'eau constituant le fil conducteur d'un développement touristique associé aux déplacements modes doux, davantage tourné vers le **ressourcement** et le **bien-être**. Ce **slow tourisme** trouve une forme de complétude totale le long de la Vallée de la Scarpe, où les sites naturels (terrils, bois et forêts, réserves et espaces naturels) et les zones humides (étangs d'affaissements, tourbières, ...) parachèvent le décor d'une itinérance à pied, à vélo ou à cheval. Cette itinérance est centrée sur la découverte de la nature et des paysages, synonyme de rupture avec le quotidien et privilégiant les produits locaux, le contact avec les habitants et des formes d'hébergements plus authentiques. **L'enjeu est ici de structurer l'offre d'accueil, d'hébergement, de services**, et de renforcer la valorisation paysagère afin de permettre la mise en produit rapide de cette forme de tourisme vert inattendue sur un ancien bassin industriel.



DES ACTIONS PARTICIPATIVES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Cœur d'Ostrevent a renouvelé en 2019 les Actions Nature sur son territoire en finançant et en organisant des sorties d'inventaires au printemps et des chantiers nature à l'automne avec les établissements scolaires de son territoire 2019 a ainsi vu la réalisation :

- de sorties de découverte et de chantiers nature au Terril Sainte Marie à Auberchicourt,
- d'inventaires amphibiens sur la zone humide de compensation de Suez à Lewarde et sur les mares d'Erre et de Wandignies-Hamage
- d'un chantier de creusement de mare à Tilloy-lez-Marchiennes

CHIFFRES CLÉS 2019 :

- 5 sites d'actions nature
- 7 structures impliquées
- 13 demi-journées d'intervention
- 250 jeunes engagés



Cette année, la Communauté de Communes a enregistré 55 commandes : 1073 arbres et arbustes, 96 fruitiers et 54 sachets de bulbes et de graines.

En complément, Cœur d'Ostrevent a poursuivi son aide aux communes pour la plantation de haies champêtre et de verger en finançant 110 arbres locaux et fruitiers dans plusieurs projets à Loffre, Wandignies-Hamage, Warlaing et Marchiennes.

GESTION DURABLE DU BOIS DE LEWARDE

Cœur d'Ostrevent, propriétaire du bois de Lewarde (22 ha), a confié à l'Office National des Forêts (ONF) la réalisation d'un inventaire sécuritaire des frênes situés à proximité des allées principales du bois. Le but de cette opération est d'assurer la sécurité des usagers, tout en préservant autant que possible le patrimoine arboré.

Au total, 159 frênes chalarosés ont été désignés à abattre (représentant 560 m³ de bois). Les Frênes ont été éhoupés et les grumes restantes seront valorisées en bois d'œuvre et non en bois de chauffage ce qui permet le stockage du carbone sur le long terme (bois d'œuvre destiné à la fabrication de meubles...).

Pour rappel, la chalarose est un champignon parasitaire qui entraîne la mort de l'arbre. Cette maladie est présente dans le nord de la France depuis 2009 et se propage dans toute l'Europe.

CHIFFRES CLÉS 2019 :

- 4 200 arbres dans le bois de Lewarde dont 1500 Frênes (36% de la totalité des arbres)
- 159 Frênes éhoupés en 2019



OPÉRATION PLANTONS LE DÉCOR



Pour rappel cette opération permet aux habitants, aux associations, et même aux entreprises du territoire, de participer à une commande groupée de végétaux bien adaptés à notre région et proposés par des pépiniéristes des Hauts-de-France à des prix avantageux.

FAVORISER LA COHÉSION ET LA MIXITÉ SOCIALE. PARTICIPER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

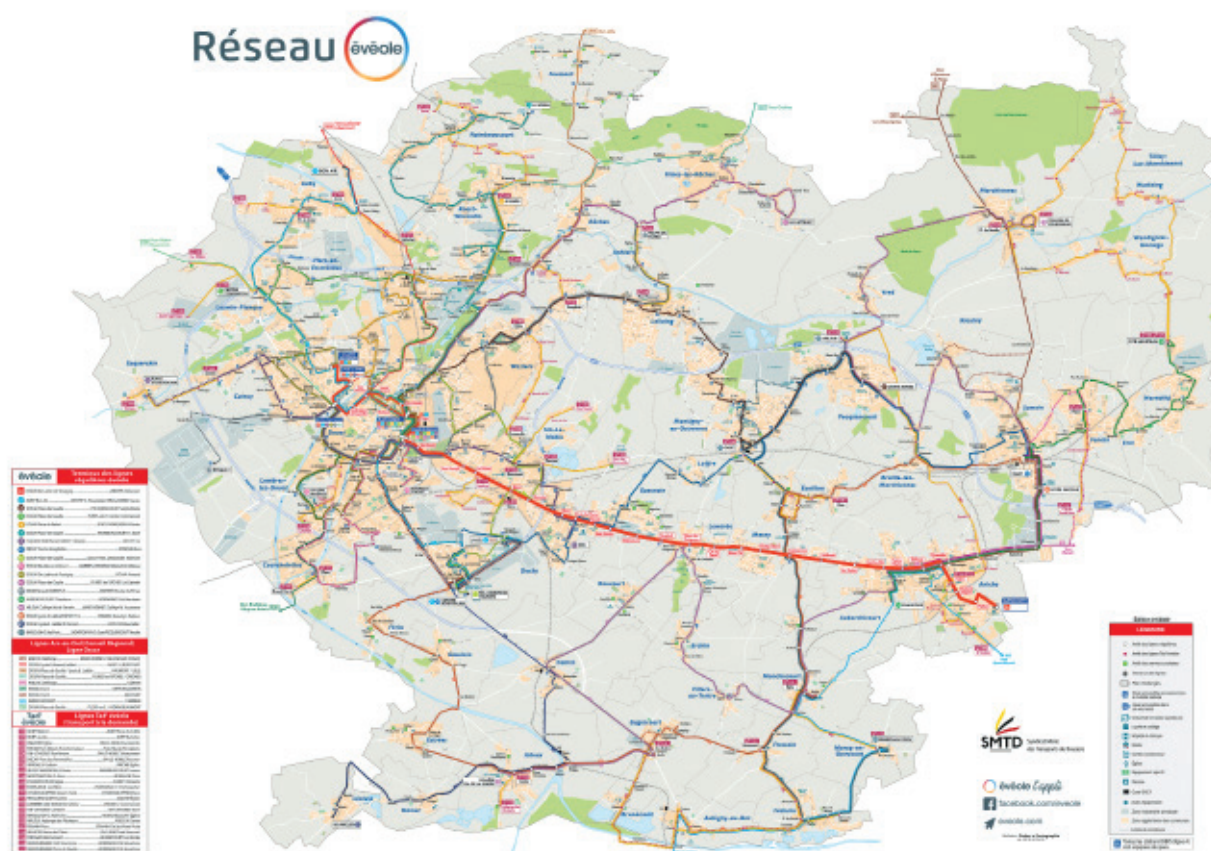
Cœur d'Ostrevent agit concrètement sur le développement économique du territoire et, par ce biais, en faveur de l'emploi. Pour que le développement économique bénéficie aux habitants, des moyens sont déployés, en parallèle, afin d'accompagner et d'agir sur la situation des personnes en recherche d'emploi.

L'extension du périmètre du SMTD fin 2019 aux communes de l'ensemble de Cœur d'Ostrevent vise à faire correspondre le territoire administratif du SMTD avec les habitudes de déplacements des habitants.

Grâce à ce nouveau périmètre, le SMTD peut développer une nouvelle offre de transports pour faciliter les très nombreux déplacements entre Douai et Somain, améliorer la mobilité des jeunes, des seniors, des demandeurs d'emploi...

Enfin, Cœur d'Ostrevent mène une action volontariste pour permettre à ses habitants d'accéder à un logement au coût abordable, de meilleure qualité et qui réponde à leurs besoins, tout en s'attachant à attirer de nouvelles populations sur son territoire.

UNE NOUVELLE OFFRE GLOBALE DE MOBILITÉ



Les transports sont essentiels dans la vie quotidienne. Leur bon fonctionnement est indispensable pour se former, aller au travail ou retrouver un emploi, se soigner, accéder à la culture et aux loisirs. La prise de compétence mobilité

a été fondamentale compte tenu du fait que 10 communes (35 000 habitants), étaient dépourvues de modes de transports collectifs, imposant un mode de développement de territoire à deux vitesses, une véritable fracture "sociale".

Depuis le 1^{er} septembre 2019, tout habitant de Cœur d'Ostrevent a accès à une même offre :

- 4 nouvelles lignes régulières, 1 ligne existante prolongée (ligne 12) vers Somain qui répondent aux grands enjeux de desserte : accès aux centres Hospitaliers, aux services publics, aux collèges et lycées, une connectivité renforcée avec les gares.
- Des liaisons directes sans changement pour rejoindre Douai ou Arleux.
- Des fréquences de transport beaucoup plus importantes
- La gratuité des transports scolaires (sur la base d'un aller retour par jour) pour tous les collégiens et lycéens de toutes les communes.

L'élargissement du périmètre était un objectif du **Plan de Déplacements Urbains** adopté en mars 2016, qui visait à mettre en cohérence le territoire du SMTD avec le bassin de vie et d'emploi réel du Douaisis. Pour rappel les objectifs du PDU sont de : réduire la pollution, développer les transports alternatifs à la voiture (transports collectifs, marche à pied, vélo...) et promouvoir la mobilité durable, notamment les transports en commun et les modes doux (marche, vélo...).



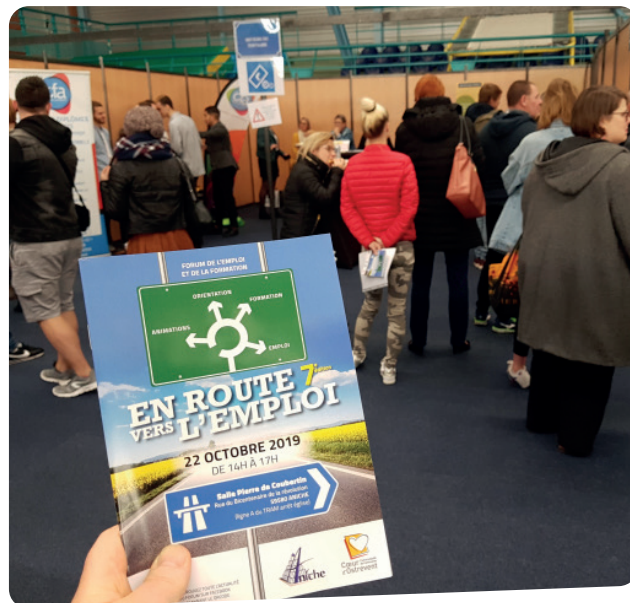
ACCOMPAGNER LES POPULATIONS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET CITOYEN

Un autre objectif pour Cœur d'Ostrevent, dans le cadre des chantiers menés dans le cadre de l'ERBM, est de produire de l'activité économique. En la matière, l'action communautaire s'appuie sur son **service « Emploi et Formation »**, qui se traduit :

- Sur la cité Heurteau, plus de 11 000 heures d'insertion (soit 72 mois de travail à temps plein) sont en cours de réalisation et ont permis la signature de 12 contrats de travail.
- Sur la cité Barrois, dans l'attente du lancement de la consultation des entreprises, le déploiement de l'action

communautaire - depuis mai 2019 - a donné, d'ores et déjà, les résultats suivants : 221 personnes contactées, 18 permanences de proximité tenues et 95 personnes reçues pour une 1^{er} entretien (dont 32 résidant dans la cité).

- Pour les 4 opérations à venir (cités Agache, Bois Brûlé, Champ Fleuri et Chauffour), des rencontres vont être organisées afin d'envisager le déploiement d'un plan d'intervention début 2020.



Dans le cadre des opérations intégrées ERBM, le service cohésion sociale se mobilise également pour accompagner les habitants à la définition des projets qu'ils souhaitent mettre en place et mobilisent ceux-ci autour du projet de rénovation de leur cité.

L'objectif est de **poursuivre et conforter l'action de Cœur d'Ostrevent au titre du triennal 2018-2020**, avec en perspective à très courts termes la préparation du triennal 2021-2023.

Les actions développées par le service « Emploi et Formation » sont individualisées aux besoins des personnes qui les intègrent. Ce qui garantit des résultats positifs et dynamiques tant sur la reprise d'emploi que sur l'estime de soi ou la mise en parcours.

Ces actions préparatoires ont permis la mise à l'emploi de plus de 60 % des personnes mobilisées et les autres 40 % ont repris une action, une formation, ou ont intégré un accompagnement renforcé.

En 2019, ce sont près de 250 personnes qui ont été reçues en permanence de proximité, dans leurs communes, dans leurs quartiers. Plus de la moitié de ces personnes se sont vues proposer un accompagnement, une action, un dispositif, et enfin un emploi pour plus d'un quart d'entre eux.

C'est cette plus-value que le service apporte au territoire, la possibilité de réaliser un travail de dentelle que peu de structures ont encore les moyens de faire.

Enfin, dans le cadre de **la clause d'insertion**, compétence reprise par la collectivité suite à la sortie du PLIE, **ce sont près de 15 000 heures qui ont été réservées par les entreprises à 32 personnes en parcours d'insertion** qui ont ainsi pu bénéficier de contrats CDD, CDI, intérim, contrat de professionnalisation,... 20 % de ces personnes étaient issues des ateliers chantiers d'insertion portés par la collectivité. Le SAS préalable d'**Ostrevent Insertion** a permis à ces nouveaux salariés de se préparer à l'entreprise afin d'offrir leurs compétences sereinement et en confiance à l'entreprise quand l'opportunité s'est présentée.

UN OFFICE DE TOURISME AU CŒUR DE CITÉS MINIÈRES REMARQUABLES



En 2019, le nouvel office de tourisme de Cœur d'Ostrevent a ouvert ses portes à Pecquencourt. Installé dans l'ancienne pharmacie de la CARMI (sécurité sociale minière), il est le premier office de tourisme situé au milieu d'une cité du bassin minier classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO (cités Lemay et Sainte-Marie). Son installation dans ce quartier en mutation traduit la volonté de Cœur d'Ostrevent d'inscrire sa politique touristique « Expérience Bassin minier » dans une nouvelle dynamique.

Ce projet s'inscrit aussi pleinement dans l'ERBM : l'objectif était de réhabiliter un bâtiment laissé en friche depuis plusieurs années et de redynamiser un quartier, en y installant une nouvelle activité économique liée à l'animation du territoire. Il a été conçu comme un lieu hybride et innovant, qui s'adresse autant aux touristes qu'aux habitants qui y trouvent, en plus des informations touristiques, un lieu de co-working avec ordinateurs, une salle de réunions et de séminaires, un espace de jeux et un espace extérieur. L'office de tourisme travaille aussi en parallèle à l'obtention du label « Accueil vélo » et Tourisme & Handicap, le bâtiment étant aux normes handicap.

L'HABITAT COMPOSANTE MAJEURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



La politique de l'Habitat et de Peuplement de Cœur d'Ostrevent s'appuie sur le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** qui se conçoit comme la « **feuille de route** » de la **Collectivité en matière d'équilibre social de l'habitat**.

Le programme communautaire d'**amélioration de l'habitat privé ancien engagé et programmé jusqu'en fin 2023** (avec le soutien de l'Etat et de l'Agence nationale de l'habitat – Anah ; et à travers un partenariat avec le Conseil Départemental du Nord) a déjà permis au 31.12.19 de réaliser près de **12 M€ de travaux au bénéfice de près de 600 propriétaires** privés occupants (aux revenus modestes) et propriétaires bailleurs, avec **un montant global de subventions mobilisées de plus de 8 M€** (ces travaux générés par le programme communautaire le sont, **pour une très large part, au profit du tissu économique local** et crée donc **un effet « levier » pour les artisans** de notre territoire).



Ce programme d'envergure permet à Cœur d'Ostrevent – qui a consacré en 2019 **un budget de 600 000 €** à son fonctionnement – d'**accompagner les ménages du territoire pour l'amélioration du confort de leur logement et de leur qualité de vie, principalement dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique** (tout en permettant, par la même, de **réduire leur facture énergétique**).

Ce programme communautaire s'inscrit dans **une stratégie plus large de lutte contre le logement indigne et insalubre** puisque Cœur d'Ostrevent :

- Vient d'engager **spécifiquement une opération programmée d'amélioration de l'habitat privé ancien et de renouvellement urbain sur les communes d'Aniche, d'Auberchicourt et de Somain**. Elle doit permettre d'intervenir – sur les 5 prochaines années – de manière incitative et coercitive pour traiter le bâti

ancien afin d'offrir de meilleures conditions de logement dans le parc locatif privé et d'enrayer le phénomène de dégradation du bâti, mais aussi d'intervenir en faveur de la redynamisation des centres-villes.

- Engage actuellement **une réflexion pour la mise en œuvre sur son territoire d'un permis de louer** dans le but de lutter contre les propriétaires indécis.

L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE DE TOUS LES HABITANTS

La stratégie culturelle développée par Cœur d'Ostrevent s'appuie sur une dynamique de projets culturels imaginés conjointement avec les élus et les structures culturelles du territoire.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Aller au devant des publics, développer leur « mise en appétence » à l'égard des projets culturels, sur un territoire historiquement éloigné de la culture.
- Induire un nouveau rapport entre artistes et habitants, réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture
- Être dans une dynamique de co-construction avec les élus communaux en charge de la culture, les acteurs culturels, éducatifs, sociaux... les habitants : c'est la marque de fabrique de chaque saison culturelle.
- Au travers du « prétexte » des projets culturels, susciter la rencontre, l'échange entre les publics, les habitants
- Faciliter l'éveil artistique, la découverte de disciplines multiples



Depuis le 1^{er} juillet 2019, le Cœur d'Ostrevent a également ouvert un réseau de lecture publique associant 9 bibliothèques/médiathèques permettant de proposer aux habitants plus de services, entre autres celui de pouvoir emprunter des ouvrages, CD, DVD dans les neufs structures adhérentes, mais aussi de consulter et réserver leurs ouvrages à partir d'un ordinateur ou smartphones. Tout cela pour un tarif unique, payable une seule fois. Pour faire aboutir ce projet d'envergure, la communauté de communes a pris la compétence lecture publique en avril 2017, en lien avec les communes, qui restent propriétaires des murs de leurs bibliothèques, gèrent le personnel dédié et l'achat des ouvrages.

Cœur d'Ostrevent positionne son intervention sur l'informatisation des bibliothèques. Elle leur fournit des matériels informatiques, met en place un Système informatisé de gestion des bibliothèques commun (SIGB), un nouveau portail internet et coordonne les animations culturelles.

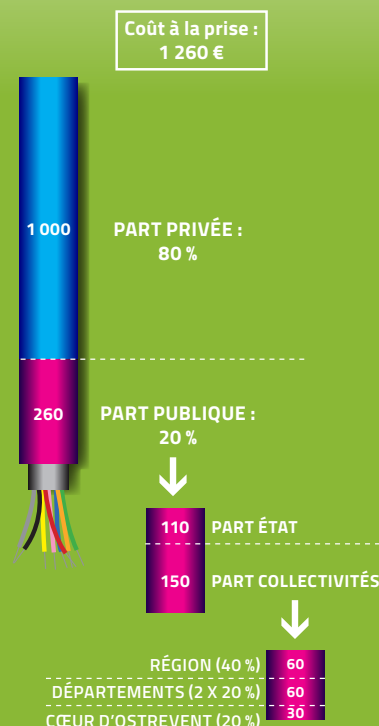
LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Dans les besoins des habitants, **l'accès au très Haut débit** constitue un élément important. La couverture intégrale du territoire est un enjeu majeur sur lequel Cœur d'Ostrevent s'est engagé depuis 2018 pour les 20 communes permettant à tous d'y avoir accès. L'échéancier de travaux est respecté puisque 33 295 prises seront installées en 2021 avec une participation financière de l'intercommunalité de 30 euros à la prise, soit un budget global d'un peu moins d'un million d'euros.

Ainsi, en 2021 tous les foyers des 20 communes seront desservis en fibre optique.

RACCORDEMENT À LA FIBRE, QUEL COÛT ?

Si l'installation de la fibre est gratuite pour les particuliers et les entreprises, l'investissement a quand même un coût, pris en charge par le Syndicat mixte La fibre numérique 59 62 à travers un montage financier public-privé. A ce titre, Cœur d'Ostrevent met près d'un million d'euros sur la table, soit 30 € par prise.



ENCOURAGER DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

APPEL À CANDIDATURES POUR UN PROJET D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Acheter ses produits alimentaires directement à des producteurs locaux présente bien des avantages. Il s'agit avant de tout de consommer des produits frais de saison, cueillis à maturation et donc beaucoup plus savoureux. Il s'agit aussi de participer à l'économie locale et de contribuer ainsi au maintien sur le territoire d'exploitations qui pratiquent une agriculture de proximité. Enfin, il s'agit de préserver l'environnement en limitant l'empreinte écologique des achats.

Aussi, dans ce cadre, la communauté de communes Cœur d'Ostrevent, propriétaire d'une parcelle d'une surface de 1 ha 76, souhaite y installer un projet en agriculture biologique. Un appel à candidatures a été lancé fin 2019 en partenariat avec la commune de Lewarde.



Ce projet s'inscrit en cohérence avec la démarche «Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens» et celle, accompagnée par **A Pro Bio, d'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective**, dans lesquelles Cœur d'Ostrevent est engagé. La démarche vise à mettre en relation l'offre et la demande et à lever les freins de l'approvisionnement local, en facilitant les échanges entre producteurs et consommateurs et en limitant le nombre d'intermédiaires.

Enfin, Cœur d'Ostrevent est partenaire du **planBio** porté par le Parc naturel régional Scarpe Escaut sur le territoire du Parc et de l'ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau) Scarpe Aval Sud, soutenu par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, qui vise à développer l'agriculture biologique afin de préserver la ressource en eau potable.

Dans ce cadre, **l'association Terre de Liens Nord-Pas de Calais**, qui oeuvre pour faciliter l'accès à la terre de porteurs de projets d'installation en agriculture biologique, accompagne Cœur d'Ostrevent dans sa démarche de mobilisation de cette parcelle pour une installation en bio.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PETITES ENTREPRISES POUR FAVORISER LE COMMERCE LOCAL

Cœur d'Ostrevent soutient financièrement les petites entreprises de son territoire. Elle accorde des aides pour la création d'entreprise ou le développement aux artisans, commerçants et prestataires de services. Elles sont destinées à la réalisation de travaux de rénovation, d'embellissement des vitrines, de modernisation de renouvellement ou d'acquisition de matériel de production. Ces aides sont précieuses pour favoriser et pérenniser le commerce local.



RUN'OSTREVENT : COURIR LOCAL !



Les objectifs de ce challenge sont avant tout de mettre en valeur les courses sur route et trails du territoire, donner envie aux coureur(e)s néophytes la possibilité de prendre part à des épreuves à leur portée, et récompenser les runner(e)s les plus fidèles.

En 2019, le challenge comportait 8 courses, et deux épreuves bonus (Raid Eclatad, Run et Bike de Marchiennes) qui ont regroupé 6 000 participants.

Pour que ces événements soient accessibles à tous le Cœur d'Ostrevent a fait l'acquisition d'une **joëlette**, fauteuil tout terrain qui permet la pratique de la randonnée ou de la course à toute personne à mobilité réduite ou en situation de handicap, enfant ou adulte, même très lourdement dépendant, avec l'aide d'au moins deux accompagnateurs.



Cette joëlette est mise à disposition gratuitement par Cœur d'Ostrevent aux organisateurs ou groupe de coureurs.

Le dispositif éco-événement est également proposé aux organisateurs. Il consiste à rendre plus responsable les manifestations du territoire au travers d'actions concrètes. L'objectif étant de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, de soutenir une économie sociale et solidaire et d'associer les partenaires locaux.

Pour ce faire, Cœur d'Ostrevent propose le prêt de « points tri » afin de gérer au mieux les déchets produits, des gobelets réutilisables qui permet la suppression du gobelets plastiques non recyclables ...

Par ailleurs les sports et loisirs sont liés à de multiples enjeux :

- de qualité et de cadre de vie pour les habitants ;
- leurs vertus éducatives contribuent à des opérations d'insertion, d'intégration, de cohésion et de solidarité ;
- leur professionnalisation contribue aux politiques de l'emploi ;
- leur mode d'organisation favorise la préservation de l'environnement et participe à de nouvelles formes d'attractivité du territoire

LES CHIFFRES CLÉS 2019 :

- 26 événements accompagnés dans le cadre du Dispositif Sport de Nature en Cœur d'Ostrevent
- 34 événements accompagnés dans le cadre du Dispositif Eco-Événement en Cœur d'Ostrevent
- 48 points tri, 10 200 gobelets réutilisables utilisés
- 172 participants au Challenge Run'Ostrevent (+100%/2018)



LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS



Le Cœur d'Ostrevent adhère au SIAVED qui est en charge de la prévention des déchets, et est engagé depuis 2016 dans l'opération « **territoire zéro déchet zéro gaspillage** » (TZDZG). Un panel de 12 grandes actions a été retenu, avec pour objectif une réduction de 7 % de la production des déchets ménagers et assimilés en 3 ans.

Plusieurs actions se sont développées :

- le programme « mon école zéro déchet » (19 écoles, 20 classes, 496 élèves),
- la promotion du compostage individuel (1 520 composteurs vendus),
- la mise en place du compostage autonome en établissement collectif (17 établissements) et du compostages dans les cimetières (98 sites),
- l'opération « restaurants scolaires zéro gaspi » (5 établissements suivis),
- l'opération « poules régionales » (400 poules adoptées dans 200 foyers),
- la collecte alternative des encombrants en habitat collectif
- l'opération « halte au toxique » dans les crèches (3 établissements suivis)
- divers ateliers (repair' café, produits d'entretien...) et réunions d'information (info toxiques).

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ HAUT DE FRANCE



En 2019, 15 agents de Cœur d'Ostrevent se sont engagés dans le Challenge de la mobilité qui est un événement partenarial, ludique et gratuit organisé à l'échelle régionale, à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité.

Le Challenge de la Mobilité vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : marche, vélo, transports en commun, co-voiturage, télétravail auprès des actifs, pour leurs trajets domicile-travail.

Par ailleurs, la communauté de communes Cœur d'Ostrevent a organisé la **5^{ème} édition de «Bougez Autrement», journée de la mobilité électrique** à Monchecourt le samedi 21 septembre 2019.



Lancée en 2015, cette journée a pour objectif de faire découvrir et essayer gratuitement au grand public les nouveaux modes de déplacement et la mobilité électrique en parallèle du déploiement du réseau de bornes de charges PASS PASS électriques.

LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DE PROXIMITÉ



Cœur d'Ostrevent prône ce mode de tourisme qui permet à tous de se dépayser, de découvrir autrement son territoire et les alentours. Il s'agit pour un territoire, de l'activité touristique générée par ses habitants. Ce tourisme alternatif

s'inscrit aussi dans la tendance du **Slow Travel** : Rester près de chez soi permet de prendre le temps de la découverte et offre l'occasion de vivre des moments privilégiés.



Le tourisme de proximité comporte de nombreux avantages qui ne se limitent pas seulement à l'aspect environnemental et économique. Ces vacances alternatives permettent aussi de réduire son budget vacances en économisant les frais de déplacement, porter un regard nouveau sur des lieux que nous parcourons tous les jours sans les voir et tout simplement prendre son temps et profiter des vacances.

Par exemple, une réappropriation de la vallée de la Scarpe par ses habitants est un enjeu fort pour le Cœur d'Ostrevent. Les locaux, qui sont la zone de chalandise, sont conscients du potentiel de la plaine de Scarpe en termes de nature de proximité.

Même si cette appropriation est encore timide et souvent cloisonnée à une activité d'habitues (pêcheurs, cyclistes, randonneurs), il est nécessaire d'offrir une clé de lecture simple mais efficace des activités, accès et sites d'intérêts pour une appropriation, par les locaux, réussie. C'est l'occasion pour chacun de découvrir ou redécouvrir l'identité et les richesses et de devenir explorateur de son propre territoire.

CHIFFRES CLÉS 2019 :

- 4 journées nautiques sur la Scarpe ont réuni 1000 participants



Aniche

Auberchicourt

Bruille-lez-Marchiennes

Ecaillon

Erre

Fenain

Hornaing

Lewarde

Loffre

Marchiennes

Masny

Monchecourt

Montigny-en-Ostrevent

Pecquencourt

Rieulay

Somain

Tilloy-lez-Marchiennes

Vred

Wandignies Hamage

Warlaing



Cœur d'Ostrevent
Communauté
de Communes

Allée du Bois
59287 Lewarde
Tél. +33(0)3 27 71 37 37

www.cc-coeurdostrevent.fr

SCOT
GRAND DOUAISIS
DYNAMIQUE
CLIMAT